

AVOCATS
ÉMÉRITES
2016

Une signature d'excellence



Barreau
du Québec



Une signature d'excellence



Ad. E.



Dans ce livret, la forme masculine est utilisée dans le seul but d'alléger le texte. Lorsque le contexte s'y prête, elle désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Cérémonie officielle de remise de
la désignation honorifique

AVOCATS
ÉMÉRITES
2016

Le Windsor, Montréal
Mercredi 2 novembre 2016

Le Comité de sélection

Le Comité de sélection est composé de sept membres détenteurs de la distinction *Avocat émérite*, dont deux du Barreau de Montréal, deux du Barreau de Québec et trois des autres barreaux de section, nommés par le Conseil d'administration pour un mandat de trois ans.

Après l'étude des candidatures proposées, le Comité de sélection formule ses recommandations auprès du Conseil d'administration.

Le nombre d'avocats émérites est soumis à un quota, soit 2 % des membres inscrits au Barreau du Québec.



POUR L'ANNÉE 2016, TELLE ÉTAIT LA COMPOSITION DU COMITÉ DE SÉLECTION :

M^e William J. Atkinson, Ad. E.

M^e L. Jean Fournier, C.M., C.Q., M.S.M., Ad. E., avocat à la retraite

M^e Esthel Gravel, Ad. E.

M^e Chantal Gosselin, Ad. E. (jusqu'à sa nomination à la magistrature en août 2016)

M. le bâtonnier Michel Jolin, Ad. E.

M. le bâtonnier Stéphane Rivard, Ad. E.

M^e Guy Wells, Ad. E.

M^e Sylvie Champagne, secrétaire

L'excellence à l'honneur

La désignation honorifique *Avocat émérite* vise à reconnaître l'excellence ainsi que les avocats au parcours exemplaire.

Les avocats admissibles peuvent œuvrer aussi bien en pratique privée qu'en entreprise ou au sein d'un organisme public ou parapublic. Les critères de sélection sont les suivants :

- L'excellence professionnelle d'une carrière menée de façon brillante. Le candidat est respecté par les membres du milieu juridique et son ascendant au sein de la profession doit être de notoriété publique. La qualité de ses interventions doit se situer bien au-delà de la moyenne dans son champ de pratique et dans la région où il exerce sa profession. Il doit servir de modèle et de référence pour les membres du Barreau du Québec et du public. Il doit être connu comme une sommité dans son domaine.
- Une contribution soutenue et remarquable au développement de la profession d'avocat, soit par son implication au sein du Barreau ou de son barreau de section, ou par sa contribution au développement du droit par la rédaction d'ouvrages ou d'articles de droit, soit par une participation à des colloques à titre de conférencier ou de panéliste, ou encore comme professeur dans le cadre des cours de formation professionnelle, que ce soit au niveau local, provincial ou international.
- Un rayonnement exceptionnel par ses engagements dans sa communauté ou à l'étranger. Connu comme avocat, il doit, par ses actions, avoir donné une image des plus positives et servi de modèle pour la population en fonction de son engagement et de son leadership.

Les récipiendaires du titre et leurs signes distinctifs

Les avocats récipiendaires :

- affichent dans leur bureau un certificat sur papier fin de la Papeterie Saint-Gilles de Saint-Joseph-de-la-Rive;
- portent une épinglette spécifique créée par la Maison Birks, représentant le symbole du Barreau du Québec, auquel on a incorporé de l'or et un rubis. L'épinglette doit être portée du côté gauche et ne peut être portée que par le récipiendaire de la distinction *Avocat émérite*;
- ajouteront après leur nom les lettres Ad. E., pour *Advocatus Emeritus*; dans le cas où un avocat aurait déjà d'autres lettres honorifiques après son nom, la désignation Ad. E. serait placée à la suite de celles-ci.

Les pages qui suivent présentent individuellement les 18 avocats émérites désignés en 2016 à qui la distinction est remise lors de la présente cérémonie, ainsi que la récipiendaire du Mérite Christine-Tourigny 2016 qui portera également la désignation Ad. E.

La cérémonie de remise 2016 : Une signature d'excellence



Les récipiendaires du titre *Avocat émérite* font rayonner la profession, voient à l'avancement du droit et s'investissent dans la communauté. La soirée de remise de leur titre est l'occasion de reconnaître leurs réalisations et leur contribution à notre société.

Pour illustrer cette contribution des avocats émérites, tant à la société qu'à la profession, l'événement de remise est jumelé à une soirée-bénéfice dont les profits vont, tous les ans, à une organisation philanthropique différente œuvrant dans le secteur juridique. L'organisme choisi cette année par le Conseil d'administration est la **clinique d'information juridique du Y des femmes de Montréal**, qui offre des consultations gratuites avec des avocats et des notaires bénévoles, et dont la mission est de rendre la justice plus accessible aux femmes qui la consulte.



Cette soirée sera aussi le moment de reconnaître les étudiants les plus méritants de l'École du Barreau et de souligner le travail pro bono de tous les avocats. La Médaille de Saint-Yves sera remise au récipiendaire 2016 par l'organisme Pro Bono Québec.

Ad. E.

Clinique d'information juridique du Y des femmes de Montréal



De nouvelles voies pour les femmes depuis 1875

Un outil essentiel pour bâtir un avenir meilleur pour les femmes et les filles.

Le Y des femmes de Montréal veut contribuer à l'amélioration de l'égalité et de l'inclusion ainsi qu'à la réduction des violences sociales et de genre. Sa démarche vise à favoriser la prise de conscience et à développer des connaissances et des compétences permettant d'améliorer les comportements et d'influencer les pratiques et politiques sociales.

Dans cette optique, la clinique d'information juridique joue un rôle essentiel au sein des services à la collectivité offerts par l'organisme. La connaissance de leurs droits et des possibilités légales qui s'offrent à elles peut permettre aux femmes de prendre des décisions éclairées dans des situations souvent complexes.

Depuis plus de 30 ans, la clinique offre – sur rendez-vous et à un coût minime – des consultations d'information juridique avec des avocats et des notaires bénévoles. Ouverte aux femmes seulement, la clinique reçoit plus de 1 500 demandes de consultation par année.

Grâce à une entente avec le Réseau canadien des étudiants pro bono, une équipe d'étudiants en droit appuie le travail de la clinique sous la supervision de la responsable et d'une avocate bénévole. Ces étudiants permettent de bonifier l'offre de services de la clinique : services d'accompagnement, aide à la rédaction de documents et recherche d'informations. En complément, la clinique publie aussi un bulletin communautaire sur différents aspects du droit et offre des ateliers d'information.

Les domaines les plus en demande sont souvent reliés à des questions essentielles de survie comme le logement, l'emploi, la sécurité et la famille. Pour répondre à ces demandes, la clinique d'information juridique du Y des femmes de Montréal compte sur une employée à temps plein, qui apporte une écoute active aux clientes, les informe et les oriente au besoin vers les services appropriés. Le reste de l'équipe est constitué de 26 bénévoles (avocats, notaires, agents d'accueil, etc.).

Afin de toujours mieux répondre aux besoins de la clientèle et d'offrir une rétroaction enrichissante aux bénévoles, la clinique d'information juridique demande aux clientes de remplir une fiche d'évaluation sur leur expérience. En 2015, le taux de satisfaction se situait à près de 95 %.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE de l'École du Barreau du Québec

À l'École du Barreau, on s'entraîne à la pratique ! Empruntée au domaine sportif, la devise de l'École illustre sa raison d'être : former une relève de qualité. Afin d'encourager l'excellence, l'École du Barreau dresse chaque année le Tableau d'honneur qui offre à ses étudiants méritants une visibilité tant dans le milieu juridique que dans la collectivité.

Tous les finissants de l'École, plus de 1 000 par année, voient ainsi leur nom inscrit au Tableau d'honneur, alors que les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur cohorte y figurent au premier plan et reçoivent une œuvre de verre réalisée par un artisan québécois.

Cette œuvre en forme de sphère rappelle le logo du Barreau, l'Ordre professionnel des avocats. La forme ronde symbolise l'harmonie, la transparence, une valeur importante tant à l'École qu'à l'Ordre. En ceinture de la sphère, des mots clés : excellence, dignité, honneur, continuité, autant de valeurs qui guident l'avocat tout au long de sa carrière. Le socle sur lequel repose la sphère représente l'arrimage au terrain, à la communauté et à la communauté juridique.

Le mérite de celles et ceux ayant obtenu les meilleures notes à l'École du Barreau au terme de l'année scolaire 2015-2016 est souligné de façon toute particulière lors de la soirée *Avocat émérite*, un événement de prestige qui reconnaît l'excellence de la profession et favorise de belles rencontres entre des membres émérites de la profession et de brillants jeunes avocats, avocates et stagiaires. Les lauréats du Tableau d'honneur de l'excellence 2016 sont présentés à la fin de ce livret.

Le programme de reconnaissance « Tableau d'honneur de l'excellence » obtient l'appui financier de l'École du Barreau, du Centre d'accès à l'information juridique (CAIJ) et du Barreau du Québec.

Médaille de Saint-Yves 2016

À l'initiative de Pro Bono Québec, la Médaille de Saint-Yves est remise annuellement en reconnaissance de l'apport exceptionnel d'un avocat, d'un cabinet ou d'un organisme en matière de services juridiques *pro bono*, et ce, depuis 2010.

Pro Bono Québec a le plaisir de remettre la Médaille de Saint-Yves 2016 au **Mouvement Action-Chômage de Montréal**, qui se consacre, depuis 45 ans, à la défense et à la promotion des personnes sans emploi. Le prix est décerné à un organisme sans but lucratif pour la toute première fois.

En 2015, la Médaille a été octroyée à **M^e Ewa Gerus** pour son implication et son dévouement remarquables auprès de plusieurs organismes de défense des droits des femmes et des citoyens vulnérables.

M^e Guy Pratte, fondateur de Pro Bono Québec et initiateur du programme bénévole du cabinet Borden Ladner Gervais, s'est vu attribuer la médaille pour l'année 2014.

En 2013, la Médaille était remise à **M^e Richard Neil Goldman**, leader dans l'amélioration de l'accès à la justice des communautés montréalaises vulnérables.

En 2012, **M^e Robert Hayes** a été lauréat de la Médaille pour avoir porté à bout de bras la mise sur pied de la Maison de soins palliatifs de Laval.

Fondatrice et ex-directrice générale de la Clinique juridique du Mile-End, **M^e Geeta Narang** a reçu la Médaille en 2011.

En 2010, la première Médaille était décernée au regretté **M^e Colin K. Irving**, Ad. E., fondateur de la Clinique juridique Tyndale St-Georges et collaborateur à la Clinique juridique du Mile-End.

La Médaille est nommée en l'honneur de Saint-Yves, saint patron de toutes les professions de justice et de droit, notamment celle d'avocat. Né en Bretagne (1250-1303), il est généralement représenté avec, dans une main, une bourse représentant l'argent qu'il a donné aux pauvres au cours de son existence et, dans l'autre, un parchemin rappelant sa charge de juge ecclésiastique.

À PROPOS DE PRO BONO QUÉBEC

Pro Bono Québec est un organisme à but non lucratif créé en 2008 à l'initiative du Barreau du Québec dont la mission est de mobiliser la communauté juridique à donner expertise et temps au bénéfice des individus et OBNL québécois n'ayant pas les ressources nécessaires pour accéder à des services juridiques. Chaque année, de nombreux avocats provenant de toutes les régions du Québec se rendent disponibles pour accepter bénévolement des dossiers soumis par notre organisme. Merci à tous nos généreux donateurs d'expertise et de temps.

AVOCATS
ÉMÉRITES

Ad. E. 2016





**M^e ALFRED ANDREW
BÉLISLE, Ad. E.**

Laurentides-Lanaudière



M^e Alfred A. Bélisle est associé depuis 1971 au cabinet Godard, Bélisle, St-Jean & Associés. Il pratique le droit municipal, immobilier, administratif, la fiscalité municipale et le droit des sûretés.

- En 45 ans d'exercice, il a représenté des clients devant les tribunaux de toutes les juridictions, imposant le respect par la clarté de ses interventions, la rigueur de son raisonnement et l'étendue de ses connaissances juridiques.
- Excellent communicateur, M^e Bélisle s'est distingué par sa générosité professionnelle, en soutenant ses pairs, en transmettant ses connaissances aux plus jeunes avocats et par le partage de son expérience.
- Il a enseigné à l'École du Barreau et à l'Université d'Ottawa, donné plusieurs conférences et stages de formation aux avocats et aux élus municipaux et fut impliqué dans plusieurs comités du Barreau, dont le Comité des équivalences qu'il a présidé pendant près d'une décennie, et l'inspection professionnelle, deux rôles où son sens de la communication et son écoute ont largement contribué à valoriser l'image de l'Ordre.

«Le titre d'Avocat émérite se veut à la fois un honneur que j'accepte avec joie et humilité, et une responsabilité que j'entends assumer avec conviction et témoigner avec respect.»

Ad. E.

Une signature d'excellence

M^e Karim Benyekhlef est directeur du Laboratoire de cyberjustice, qu'il a fondé en 2010, titulaire de la Chaire LexUM en information juridique et professeur de droit à l'Université de Montréal.

- Il a fait sien le combat pour améliorer l'accès à la justice et faciliter son administration. Par ses publications – il a écrit ou dirigé une vingtaine d'ouvrages et publié plus de 70 articles –, ses recherches et ses conférences, il est devenu une sommité du droit des technologies de l'information et de la cyberjustice.
- En 1995, il a créé *Lex Electronica*, la toute première revue juridique en ligne en langue française et l'une des premières toutes langues confondues. En 1998, il lance le CyberTribunal, première plateforme en ligne de résolution des conflits nés sur Internet par la médiation et l'arbitrage dans le monde.
- En 2001, il a lancé la plateforme ECODIR (*Electronic Consumer Dispute Resolution*) pour traiter en ligne les conflits entre consommateurs et commerçants pouvant survenir sur Internet et qui inspire encore plusieurs États et organismes internationaux dans leur résolution de conflits.



M^e KARIM
BENYEKHF, Ad. E.

Montréal



« Je remercie mes pairs pour l'honneur qui m'échoit. Voilà une incitation pour mon équipe et moi-même à poursuivre nos efforts pour assurer un accès au droit et à la justice qui réponde aux exigences d'un État démocratique. Merci encore au Barreau. Le travail continue... »



**M^e MARC-ANDRÉ
BLANCHARD, Ad. E.**

Montréal



M^e Marc-André Blanchard est ambassadeur du Canada aux Nations Unies.

- À 44 ans, à titre de président du conseil et chef de la direction de McCarthy Tétrault, il devient le plus jeune dirigeant d'un grand cabinet d'avocats du Canada et l'un des rares Québécois à occuper un tel poste.
- Sa considérable expérience en litige civil et commercial et son rôle de conseiller sur les enjeux stratégiques et les politiques publiques en font un acteur de premier plan dans des mandats concernant les conflits entre actionnaires, les fusions et acquisitions ou encore les commissions d'enquête. Fer de lance d'initiatives ambitieuses sur la gouvernance, il a été le premier leader en droit au Canada à faire de la diversité l'une des trois priorités stratégiques d'un cabinet.
- Son parcours est jalonné de distinctions. En 2015, il a été nommé dans le *Power 50* des gens d'affaires les plus influents au Canada par le *Canadian Business*.

« Cette reconnaissance me rend très fier. Un grand merci à tous ceux que j'ai croisés au fil des ans et qui m'ont fait confiance. Le leadership des membres du Barreau quant à la promotion de l'état de droit est si essentiel. La règle de droit est au cœur du succès de notre société et de ce qui unit les Canadiens. »

Ad. E.

Me Alexander De Zordo est associé au cabinet Borden Ladner Gervais.

- Il pratique en litige avec une expertise en matière de fraude financière. Il a joué un rôle important dans de grands dossiers de fraude et de corruption tels Norbourg, les compteurs d'eau, Earl Jones, CUSM, etc. Il se distingue par son sens éthique et la ténacité avec laquelle il défend les intérêts des clients.
- Ardent défenseur de l'accès à la justice, il est généreux avec son bénévolat et a participé à la création et à la direction de Pro Bono Québec. Il a aussi fait partie de l'équipe qui a représenté jusqu'à la Cour suprême du Canada une victime d'erreur judiciaire.
- Son engagement et sa volonté de partager ses connaissances témoignent de son désir de faire avancer la profession. Il dispense régulièrement des formations en matière de gouvernance et d'enquête aux membres de l'Ordre des CPA, aux escouades de sécurité interne des banques et au SPVM.



**Me ALEXANDER
DE ZORDO, Ad. E.**

Montréal



«Be the best you can be. Work hard and play hard. Et surtout, le faire avec un sourire et pour le plaisir de vivre. J'ai toujours été bien entouré, à tous niveaux, et en suis éternellement reconnaissant. Quel honneur, merci !»



**Me JAMES R.K.
DUGGAN, Ad. E.**

Montréal



Me James R.K. Duggan a contribué de façon significative au droit du travail, au droit constitutionnel, au droit administratif, au droit de la personne, au droit de l'aviation, au droit électoral et au litige civil.

- Il a gagné le respect des membres du milieu juridique tant au Québec qu'à travers le Canada et ailleurs. Il est notamment réputé pour avoir représenté les membres de la GRC relativement à leurs conditions de travail, et il était un des rares avocats à avoir réussi à convaincre la Cour suprême de renverser un de ses arrêts antérieurs. Cette jurisprudence a permis aux membres de la GRC de se syndiquer.
- Il est l'une des rares personnes à avoir reçu deux médailles du jubilé de la reine, soit la Médaille du jubilé d'or et la Médaille du jubilé de diamant de la reine Elizabeth II.
- Me Duggan est l'un des avocats les plus recherchés lors de congédiement injuste.

«Félicitations à mes collègues récipiendaires de la distinction Ad. E. Je remercie le Barreau et notre profession qui m'ont permis de mettre en application mes valeurs de respect pour autrui et la primauté du droit.»

Ad. E.

M^e Danielle Ferron est associée principale du secteur litige du cabinet Langlois avocats en plus d'être membre du conseil d'administration de celui-ci.

- Elle concentre sa pratique dans les dossiers de litiges commerciaux complexes, de litiges bancaires, d'actions collectives, de fraude, de lutte contre le piratage, de cybercriminalité, de litiges de propriété intellectuelle, d'injonctions, de saisies et d'autres recours urgents et extraordinaires. Elle est d'ailleurs coauteure du livre de doctrine *L'injonction et les ordonnances Anton Piller, Mareva et Norwich*, publié en 2009.
- Elle est régulièrement appelée à agir comme avocate superviseure indépendante dans des dossiers d'ordonnances *Anton Piller* ainsi que comme amie de la Cour (*amicus curiae*), entre autres pour protéger les documents couverts par le secret professionnel saisis dans le cadre de dossiers civils, pénaux ou criminels.
- Le palmarès de ses distinctions sort de l'ordinaire, notamment : *The Best Lawyers in Canada* (2014, 2015, 2016), *Benchmark Litigation* (2014, 2015), *Lexpert Zenith Award* en 2013 et *fellow* du *Leadership Foundation* de l'*International Women Forum* en 2014.

« Se voir décerner la distinction d'Advocatus Emeritus par ses pairs est un honneur significatif que je reçois avec beaucoup d'humilité et avec une grande fierté. »



**M^e DANIELLE
FERRON, Ad. E.**

Montréal





**Me PIERRE M.
GAGNON, Ad. E.**

Montréal



Me Pierre M. Gagnon est vice-président Affaires juridiques et secrétaire corporatif d'Aéroports de Montréal.

- Reconnu pour ses compétences indéniables en matière de gouvernance d'entreprise et de réglementation, acquises tant chez Bell, Vidéotron qu'Hydro-Québec où il a œuvré précédemment, il fait rayonner la profession avec son engagement auprès du *Airports Council International* et ses conférences dans des forums internationaux.
- Très impliqué auprès du Barreau de Montréal et du Barreau du Québec, il a participé activement à la refonte de la gouvernance de l'Ordre à titre de président du Comité de gouvernance et d'éthique de 2012 à 2015.
- Il siège au conseil de direction de la Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques et au conseil d'administration de l'Ensemble Arion, en plus d'être engagé bénévolement auprès de plusieurs œuvres philanthropiques, notamment Éducaloi, Avocats sans frontières, la Fondation Québec Jeunes, la Fondation Sur la pointe des pieds et la Fondation Fais-Un-Vœu. En 2014, il a reçu le prix *Réalisation exceptionnelle* des prix ZSA des conseillers juridiques du Québec.

« Émotion, humilité, fierté et responsabilité. Ces sentiments m'ont habité lorsque j'ai appris que ma confrérie m'accordait cette reconnaissance qui me touche par le respect qu'elle exprime. Je tiens à la partager avec mon épouse, ma famille et tous ceux et celles avec qui j'ai eu le plaisir de travailler et qui m'ont, tous, enseigné quelque chose. »

Me Jacques Houle a dirigé le Barreau, sur trois décennies, comme directeur général adjoint puis comme directeur général. Depuis quelques années, il jouit d'une retraite bien méritée.

- Son dévouement pour le Barreau du Québec est sans faille : il y a œuvré pendant près de 30 ans, d'abord à titre de secrétaire de l'Ordre, de directeur général adjoint et enfin de directeur général de 2003 à 2010. Un passage remarqué où il a été reconnu et apprécié pour son dévouement, sa rigueur, son leadership rassembleur, sa diplomatie, son sens de l'écoute, sa facilité d'approche et sa disponibilité.
- Il a participé à toutes les grandes décisions du Barreau allant de l'achat et la restauration de la Maison du Barreau à la modernisation de la structure administrative et à la création et la mise en place des organismes affiliés, dont le Fonds d'assurance responsabilité professionnelle, le Centre d'accès à l'information juridique et Éducaloi.
- Ses grandes qualités et son jugement sûr sont largement reconnus à l'intérieur et à l'extérieur du Barreau comme en témoignent ses nombreuses conférences à l'étranger, sa participation active aux travaux du Comité consultatif sur les nominations à la magistrature fédérale de 2012 à 2015 et ceux portant sur la nouvelle gouvernance.



**Me JACQUES
HOULE, Ad. E.**

Montréal



« J'ai toujours œuvré dans le meilleur intérêt du public et pour l'avancement de notre noble profession. Je suis extrêmement fier et honoré pour cet insigne honneur que mes pairs m'ont décerné. »



M^e SERGE JOYAL,
avocat à la retraite,
C.P., O.C., O.Q., Ad. E.

Montréal



M^e Serge Joyal siège au Sénat canadien depuis 1997.

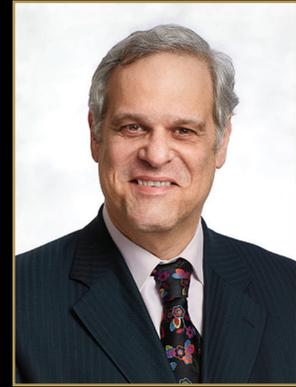
- Grand défenseur des droits et libertés de la personne, il a contribué activement à élargir constamment la règle de droit dans les législations adoptées par le Parlement en plus d'être un acteur de premier plan dans la plupart des débats juridiques fondamentaux qui ont animé la société canadienne depuis 40 ans.
- En 2015, il a été admis, à titre de membre spécial de la Société royale du Canada en reconnaissance de la constance de son engagement, la profondeur de ses réflexions qu'il partage dans ses nombreuses publications et ses conférences.
- Préoccupé par la réforme des institutions parlementaires, en particulier par la définition du rôle et des responsabilités du Sénat, il a été, en 2005, l'un des architectes de la rédaction du *Code régissant les conflits d'intérêts des sénateurs* en plus d'être présentement vice-président du comité sur le même sujet.

« Le droit est indissociable de la sauvegarde des valeurs humanistes qui constituent le socle de notre vie en commun, soit le respect de la dignité inviolable de toute personne, de son autonomie de décision et de sa capacité d'agir librement. »

Ad. E.

M^e Danny Jack Kaufer est associé du cabinet Borden Ladner Gervais.

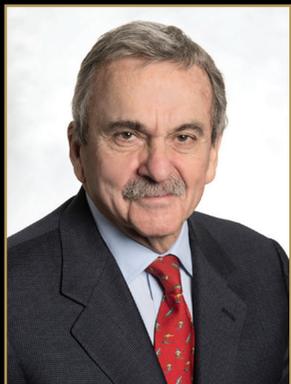
- Avocat renommé en droit du travail et de l'emploi, il a représenté de nombreux employeurs dans des dossiers marquants d'accréditations syndicales : Walmart, McDonald's, le Canadien de Montréal, la Ligue nationale de hockey et Couche-Tard.
- De prestigieuses publications tant au Canada qu'ailleurs dans le monde ont reconnu son expertise, dont les éditions 2016 de *Chambers Canada – Canada's Leading Lawyers for business* et *Legal 500 Canada*, et l'édition 2013 de *Who's Who of management Labour & Employment Lawyers* (parmi les 10 avocats les plus importants en droit du travail et de l'emploi à l'échelle mondiale).
- Soucieux de s'engager auprès de la collectivité, il a été coprésident du tournoi de golf Hadassah WIZO de Montréal et membre du comité de financement de l'Hôpital général juif, et il a effectué du travail juridique *pro bono* auprès de diverses organisations telles la Société Alzheimer et le Centre commémoratif de l'Holocauste de Montréal.



**M^e DANNY JACK
KAUFER, Ad. E.**

Montréal

«I am honoured to receive this prestigious award from the Quebec Bar Association. I thank my wife, my family and the many wonderful professionals who helped me along the way.»



M^e JACQUES
LAURENT, Ad. E.

Montréal



M^e Jacques Laurent est avocat-conseil au cabinet Borden Ladner Gervais.

- Celui qui cumule plus de 50 ans de carrière est reconnu au Québec et au Canada comme une sommité en matière de gouvernance d'entreprise, en droit des affaires et du cinéma.
- Au cours des 25 dernières années, il a présidé plusieurs conseils d'administration, notamment l'OSM et Hydro-Québec. Il a été élu à de nombreux conseils de sociétés publiques (Domtar, Gaz Métro, EDC, Holcin, etc.). Il a participé activement à la rédaction et à la révision des chartes des divers comités de ces sociétés. Il est membre de l'Institut des administrateurs de sociétés du Canada depuis 2006.
- Il a été conférencier à des rencontres de haut niveau : *Global Business Forum* à Banff, Sommet du E7 à Tokyo et à Washington, Forum économique mondial à Davos et à New York, Sommet mondial sur le développement durable à Johannesburg et Forum international sur l'énergie de la Conférence de Montréal.

« Je suis honoré de recevoir cette distinction d'Avocat émérite de mes collègues du Barreau. Je me considère privilégié de n'avoir eu tout au long de ma carrière que de chaleureuses relations avec les avocates et avocats que j'ai croisés, y compris ceux avec qui j'ai croisé le fer. Je suis fier de notre profession et de notre Barreau. »

Ad. E.

M^e Pierre Laurin exerce en droit municipal et administratif au cabinet Tremblay Bois Mignault Lemay.

- Décrit par ses pairs comme étant impliqué, rigoureux, agréable et efficace, il aborde le droit sous plusieurs angles. Il agit comme conseiller juridique, notamment auprès d'organismes publics, ainsi que comme plaideur devant toutes les instances judiciaires, incluant la Cour suprême du Canada et de nombreuses instances quasi judiciaires.
- Il est chargé de cours à la maîtrise en aménagement du territoire à l'Université Laval; il conçoit et dispense des formations auprès de nombreuses organisations. Il est l'auteur de plusieurs textes publiés notamment dans le cadre de colloques du Barreau du Québec.
- Il organise, depuis plusieurs années, le colloque *Développements récents en droit municipal* du Barreau du Québec et fut longtemps actif au sein de l'Association du Barreau canadien de même qu'auprès d'organismes communautaires de la région de Québec.



**M^e PIERRE
LAURIN, Ad. E.**

Québec



«Analyser, synthétiser, structurer et communiquer : voilà les sources de ma passion pour le droit, toujours bien vivante après toutes ces années.»



M^e STELLA
LENEY, Ad. E.

Montréal



M^e Stella Leney est directrice principale Environnement et affaires corporatives et secrétaire adjointe à Hydro-Québec.

- Depuis plus de 30 ans à Hydro-Québec, M^e Leney a été parmi les premières à exercer en droit de l'environnement, à l'enseigner et à agir comme porte-parole lors de grandes consultations publiques. Elle a élaboré les premiers plans d'action en développement durable, contribué à l'implantation du Système de plafonnement et d'échange des droits d'émissions de gaz à effet de serre, et elle préside la Fondation Hydro-Québec pour l'environnement.
- Elle gère depuis plus de 20 ans le secrétariat d'Hydro-Québec et de ses filiales, assure la mise en œuvre de règles de saine gouvernance et d'éthique, la modernisation des pratiques des conseils et veille au respect de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*.
- Elle a piloté d'innombrables demandes d'autorisations gouvernementales et représenté Hydro-Québec auprès des ministères et organismes décisionnels.

« J'ai le privilège de faire carrière comme juriste au sein d'une société qui joue un rôle majeur dans le développement économique du Québec. Mes responsabilités en environnement, en gouvernance et en éthique m'ont permis de côtoyer des dirigeants passionnés et des avocats remarquables. Je les remercie ainsi que le Barreau du Québec pour cet honneur. »

Ad. E.

Me Yvon Marcoux est administrateur de sociétés.

- Admis au Barreau en 1964, il a été professeur à l'Université Laval avant d'être conseiller juridique auprès du ministre des Finances du Québec et d'occuper des postes de haut niveau au Conseil du trésor et aux Affaires municipales. Il a exercé des fonctions de direction supérieure dans des institutions bancaires et d'autres entreprises, dont la SGF où il fut président et chef de la direction.
- Député de la circonscription de Vaudreuil à l'Assemblée nationale de 1998 à 2014, il a été ministre des Transports ainsi que ministre de la Justice et procureur général. Il a piloté plusieurs mesures législatives touchant, en autres, la justice administrative, la création du poste de Directeur des poursuites criminelles et pénales, les ordres professionnels, la protection du consommateur, les victimes d'actes criminels, la lutte à la violence conjugale et la hausse des seuils d'admissibilité à l'aide juridique.
- Constamment impliqué dans sa communauté, il fut, notamment, président de l'Institut d'administration publique du Canada, de la Chambre de commerce de Montréal, de la Fédération des chambres de commerce du Québec et du conseil de la Fondation de l'Université Laval.



**Me YVON
MARCOUX, Ad. E.**

Longueuil



« Je reçois avec humilité, émotion et fierté cette distinction éminemment significative d'Advocatus Emeritus décernée par mes pairs. Je vous en suis très reconnaissant. Je remercie toutes les personnes que j'ai côtoyées au fil des ans et qui m'ont partagé appui, expertise, collaboration, intégrité et encouragement pour toujours mieux servir notre collectivité. »

Une signature d'excellence



M^e GASTON
PELLETIER, Ad. E.

Québec



M^e Gaston Pelletier, LL.M., est avocat à la Direction générale des affaires juridiques et législatives du ministère de la Justice.

- Il a travaillé à la réforme du droit, notamment du droit public, de la justice administrative et de la procédure civile en contribuant aux travaux ayant mené à l'adoption de diverses législations visant notamment à établir un meilleur encadrement du pouvoir réglementaire, une justice administrative pour le citoyen et une nouvelle culture judiciaire, et à instituer le Tribunal des droits de la personne.
- Il a également contribué aux travaux de recherche visant la tenue du Sommet de la justice au Québec. Sa carrière et ses réalisations sont caractérisées par une préoccupation constante d'une justice accessible.
- Considéré comme une autorité en matière de justice administrative, il n'a pas hésité à partager ses connaissances. Chargé de cours à l'Université Laval, il a également dispensé divers cours de perfectionnement, prononcé diverses conférences en plus de contribuer à plusieurs publications.

« Cette reconnaissance décernée par mes pairs, reçue avec étonnement et acceptée avec beaucoup de gratitude, souligne une carrière vouée à la recherche, au conseil et à l'enseignement. Elle doit être partagée avec mes confrères et collègues ».

Ad. E.

M^e Roger Pothier est avocat-conseil au cabinet Dussault Gervais Thivierge.

- Il est reconnu par ses pairs comme un expert et un plaideur remarquable dans plusieurs domaines du droit public et administratif (révision judiciaire, contentieux municipal et scolaire, urbanisme, fiscalité municipale, expropriation, éthique et déontologie, contrats, sécurités publique et civile, Chartes canadienne et québécoise) de même qu'en droit du travail et litige commercial et civil. Il a été impliqué pendant plus de 50 ans devant toutes les instances des tribunaux civils et administratifs.
- Il a notamment été l'avocat de la Commission d'enquête fédérale en matière d'immigration présidée par la juge Claire L'Heureux-Dubé. Il a représenté la Société des alcools du Québec ainsi que le gouvernement du Québec en matière de négociation collective.
- Outre son engagement social actif, il a contribué de manière importante à la profession par son implication personnelle et soutenue auprès de générations de jeunes avocats, à l'Université Laval, à l'École nationale d'administration publique, à l'École du Barreau et, de 1967 à 2007, au sein du cabinet Pothier Delisle dont il a été l'un des associés-fondateurs.



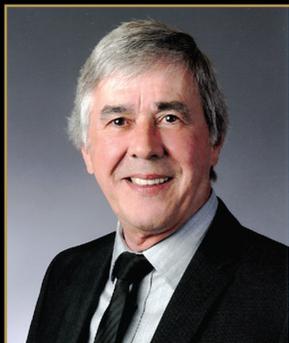
**M^e ROGER
POTHIER, Ad. E.**

Québec



« Je reçois avec bonheur cette distinction. Elle ajoute un honneur à la satisfaction morale et intellectuelle, d'ailleurs supérieure à mes attentes, que m'a donné l'exercice de la difficile mais gratifiante profession d'avocat. »

Une signature d'excellence



M^e ROGER
RANCOURT, Ad. E.

Laurentides-Lanaudière



En pratique privée depuis plus de 40 ans, M^e Roger Rancourt exerce en droit civil et municipal. Médiateur accrédité en matières civile et commerciale, il a toujours favorisé le dialogue plutôt que l'affrontement.

- Reconnu pour la qualité de ses procédures, la rigueur de ses présentations et l'efficacité de ses plaidoiries, il s'est investi dans sa profession en plus de démontrer un rayonnement exceptionnel dans sa communauté. Il prodigue gratuitement aide et conseils à ses collègues.
- Il a été président du CLSC ainsi que du Club Richelieu Mont-Laurier; il fut nommé gouverneur émérite par le Richelieu International. Il a agi à titre bénévole pour des personnes âgées, des gens démunis ainsi que pour la Corporation épiscopale du diocèse de Mont-Laurier.
- Correspondant du Barreau Laurentides-Lanaudière auprès des avocat(e)s de Mont-Laurier et de Rivière-Rouge, il a œuvré à la mise en place d'une bibliothèque au palais de justice et il fait la promotion de la formation continue pour le bénéfice de ses collègues.

« Je dédie cet honneur offert par mes pairs aux avocat(e)s pratiquant comme moi en région dans des conditions parfois difficiles et dans des contextes économiques souvent défavorisés. »

Ad. E.

Me Sylvie Schirm exerce en droit familial.

- Assurément l'une des grandes pionnières du droit familial au Québec, elle est reconnue pour son approche humaine du droit. À la fois conférencière, professeure, animatrice et conseillère, elle connaît une carrière remarquable.
- Très active dans sa profession, elle offre de très nombreuses formations dans le cadre de conférences et de congrès. Elle est également présente dans les médias du Québec, notamment à la radio et à la télévision où elle trouve important d'informer et de sensibiliser le public aux défis que rencontrent les enfants et les parents dans la société d'aujourd'hui. On a pu la voir ou l'entendre dans des émissions telles que *Le Droit de savoir*, *Puisqu'il faut se lever*, 24/60, *CTV News*, *Denis Lévesque*, *Salut Bonjour*, *Isabelle Maréchal*.
- Elle a reçu la médaille du 125^e anniversaire de la Confédération pour sa contribution auprès du refuge Auberge Transition, et est récipiendaire d'un hommage de l'Association des avocats et avocates en droit familial du Québec.



**Me SYLVIA BEATRIX
SCHIRM, Ad. E.**

Laurentides-Lanaudière



« Cette reconnaissance m'a incitée à prendre un temps d'arrêt pour regarder le chemin parcouru, à savourer l'expérience acquise, les jalons, les trébuchements, mais surtout à me rappeler de la passion que j'ai pour le droit de la famille. »



M^e KIM
THOMASSIN, Ad. E.

Montréal



Mérite Christine-Tourigny 2016

M^e Kim Thomassin combine les postes d'associée-directrice pour la région du Québec et de leader nationale, Clients, du cabinet McCarthy Tétrault.

- Étant l'une des rares femmes à occuper un tel poste au sein d'un cabinet national, ses qualités de leader en font un modèle pour la progression des femmes dans la profession.
- Sous son impulsion, le cabinet a été le premier à signer l'*Accord Catalyst* (cible de 25 % de femmes au sein des conseils d'administration des signataires d'ici 2017). À l'heure actuelle, la proportion de femmes au sein du conseil des associés de McCarthy Tétrault s'élève à 27 %.
- Elle a fait partie de la première cohorte de *L'effet A*, un programme innovateur offrant aux femmes des outils concrets pour propulser leur ambition professionnelle, où elle s'est engagée auprès d'étudiantes universitaires afin de les aider à développer leurs habiletés en matière de négociation et de leadership.

« Si je me suis investie dans des initiatives à l'intention des femmes, c'est pour un jour cesser de me demander combien de temps ça va prendre avant que nos filles travaillent dans les mêmes conditions que les hommes. Ma fille est une source de motivation extraordinaire. »

Ad. E.

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2016



École du
Barreau 

L'École du Barreau est fière de reconnaître à son Tableau d'honneur de l'excellence 2016 les étudiants ayant obtenu les deux meilleures notes de l'ensemble de leur groupe qui comptait 1 025 étudiants.

Présenté en collaboration avec :



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

Barreau 
du Québec



GENEVIÈVE INGRID PERRIN
1^{er} rang

Tableau d'honneur
de L'EXCELLENCE 2016



M^e Geneviève Ingrid Perrin est originaire de Terrebonne dans la région de Lanaudière. Après avoir complété un diplôme d'études collégiales en chant classique au collège Lionel Groulx, elle a choisi de réorienter sa carrière vers la pratique du droit. Elle a complété son baccalauréat en droit à l'Université du Québec à Montréal où elle a eu l'occasion de s'impliquer dans la clinique juridique de l'UQAM et dans le programme Pro Bono. M^e Perrin pratique maintenant en litige civil et commercial au sein du cabinet Ratelle, Ratelle & Associés dans la région de Lanaudière. Au-delà de la pratique du droit, M^e Perrin se passionne pour le chant choral, le soccer et la course à pied.



CATHERINE GAUTHIER
2^e rang

Tableau d'honneur de L'EXCELLENCE 2016



Catherine Gauthier a complété son baccalauréat en droit à l'Université Laval en 2015, où elle s'est impliquée auprès d'Amnistie internationale et de « Question de genre », un comité s'intéressant aux femmes et aux stéréotypes sexuels dans le milieu juridique, à titre de coprésidente et fondatrice. Pendant ses études à la Faculté de droit, elle a occupé différentes fonctions à l'Assemblée nationale du Québec et dans des ministères. En 2013, elle a effectué à Paris un stage au sein du cabinet du ministre délégué à la Défense, une opportunité rendue possible grâce au programme d'échange du Comité d'action politique franco-québécois, une organisation internationale dont elle est aujourd'hui membre du conseil d'administration. Elle souhaite orienter sa carrière vers le droit public.

Éditions Yvon Blais

Éditions Yvon Blais est fière de contribuer pour une dixième année à la cérémonie officielle soulignant l'attribution de la distinction *Avocat émérite*.

Nous tenons à féliciter tous les récipiendaires 2016 de cette prestigieuse distinction pour l'excellence de leur carrière professionnelle et leur engagement social. Éditions Yvon Blais a l'honneur de compter parmi ses auteurs et formateurs des lauréats des dernières années. En partageant leur expertise par la publication d'ouvrages de référence et la formation de nouveaux avocats, ces avocats et avocates d'exception contribuent généreusement à l'avancement de la profession.

Nous nous joignons au Barreau du Québec pour féliciter les *Avocats émérites* 2016.

Bonne cérémonie !

Groupe Montpetit

Chers récipiendaires de la distinction *Avocat émérite* 2016, c'est avec beaucoup d'admiration que nous vous félicitons pour ce bel accomplissement. Vous êtes un modèle pour tous, un exemple pour vos pairs et une source d'inspiration pour la relève !

Groupe Montpetit est fier d'être un partenaire principal de cette prestigieuse soirée et d'être parmi vous pour partager ce beau moment.

Nous avons à cœur la relève et c'est pourquoi nous avons mis sur pied un programme de bourses dédié aux étudiants ayant démontré un grand leadership et qui sauront, à leur tour, faire rayonner la profession.

Merci à vous, chers *Avocats émérites* 2016, pour votre contribution exceptionnelle à la profession.



MERCI

ÉDITIONS YVON BLAIS

Une société Thomson Reuters

MONTPETIT

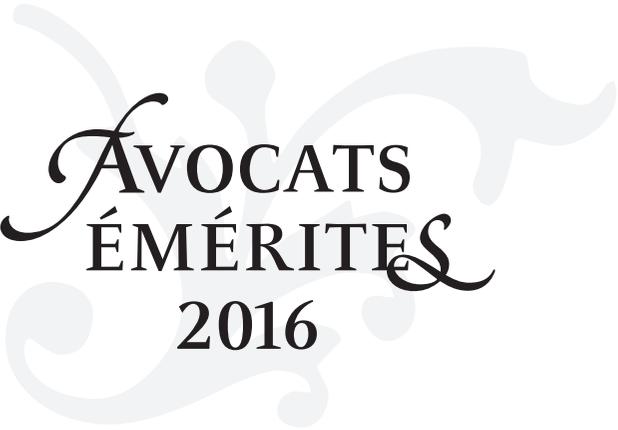
■ RECRUTEMENT | RESSOURCES HUMAINES
RECRUITMENT | HUMAN RESOURCES ■



CENTRE D'ACCÈS À
L'INFORMATION JURIDIQUE

aux PARTENAIRES de la soirée





AVOCATS
ÉMÉRITES
2016

Une signature d'excellence





Ad. E.

Maison du Barreau

445, boulevard Saint-Laurent
Montréal (Québec) H2Y 3T8

T 514 954-3411
Sans frais 1 844 954-3411

infobarreau@barreau.qc.ca
www.barreau.qc.ca



Édité en octobre 2016



Barreau 
du Québec